

Évolution de l'émigration suisse

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern**

Band (Jahr): **38 (1947)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tableau 3. Quelques écarts moyens pondérés s'appliquant aux émigrants-agriculteurs

Canton	a)	b)	c)	d)	e)
Argovie	173	36,4	— 2,2	4,8	830
Appenzell Rhodes Intérieures	10	55,4	+ 16,8	286,0	2860
Appenzell Rhodes Extérieures	61	35,7	— 2,9	8,4	502
Berne	464	34,8	— 3,8	14,4	6681
Bâle-Campagne	74	50,0	+ 11,4	130,0	9620
Bâle-Ville	70	15,5	— 23,1	540,0	37800
Fribourg	23	33,3	— 5,3	28,0	644
	3089				852211
					: 3089
					275,9
					$\sqrt{275,9}$
					16,6

On calcule donc les écarts (positifs ou négatifs) par rapport à la moyenne de 38,6% (Argovie — 2,2%, Appenzell Rhodes Intérieures + 16,8%), les élève au carré (Argovie 4,8), multiplie les écarts élevés au carré par le nombre respectif des émigrants-agriculteurs (Argovie 4,8 × 173 = 830), additionne les produits (830 + 2860 +, etc.), établit la somme (852211), la divise par le nombre total des émigrants-agriculteurs (par 3089), extrait de ce quotient de 275,9 la racine carrée et on obtient ainsi l'écart moyen pondéré de 16,6%. On ajoute ou déduit celui-ci de la moyenne pondérée de 38,6% pour obtenir les limites supérieure (55,2%) et inférieure (22,0%) des écarts moyens pondérés.

Au-dessus de 55,2%, l'émigration des agriculteurs est de forte intensité (par exemple Appenzell Rhodes Intérieures); de faible intensité au-dessous de 22,0% (par exemple Bâle-Ville).

De la sorte, nous avons pu déterminer les domaines d'intensité supérieure, moyenne et inférieure du mouvement de l'émigration suisse.

CHAPITRE II: ÉVOLUTION DE L'ÉMIGRATION SUISSE

Les Alpes suisses connurent dès le moyen âge un mouvement d'émigration. Il fut particulièrement intense dans les Grisons et au Tessin, où certaines classes de la population gallo-rhétienne ou lombarde allèrent s'établir de façon passagère ou permanente en Italie septentrionale ou en Vénétie pour se soustraire aux conditions de vie pénibles dues au relief, au sol et au climat de leur terre natale. Cette émigration se perpétua jusqu'en 1800, prenant alors un caractère artisanal: les Grisons partaient périodiquement pour Venise et l'Italie du Nord comme confiseurs, couteliers, cordonniers, les Tessinois pour l'Italie septentrionale et méridionale comme maçons, architectes, chapeliers, ramoneurs, vendeurs de châtaignes, etc.

Sur le versant nord des Alpes et dans le Mittelland, des famines, des disettes, des épidémies entre autres calamités provoquèrent des exodes considérables, notamment depuis le 15e siècle, lorsque l'inégalité économique et sociale entre les villes et les campagnes commença à croître. D'autre part, l'espace restreint des terres cultivables en Suisse ne permettait de nourrir qu'un faible nombre d'habitants. L'excédent de population dut donc s'expatrier. Il en résulta l'émigration sous forme de capitulations militaires, c'est-à-dire d'un enrôlement de mercenaires à la solde de puissances étrangères. De 1472 à 1792, 730000 Suisses furent engagés par la France, 190000 par d'autres États.

Le 17e et le début du 18e siècle sont caractérisés par les persécutions des anabaptistes qui, chassés de notre pays, allèrent s'établir en Amérique du Nord. En outre, des mobiles d'ordre économique provoquèrent également un mouvement d'émigration assez intense. Diverses industries familiales, exercées à domicile, s'étaient développées en Suisse; elles procuraient aux habitants des gains supplémentaires considérables et permettaient de nourrir une population plus nombreuse. Cependant, les régions montagneuses n'en profitaient pas, et les montagnards, las d'un travail pénible sur une terre peu fertile, partirent en tel nombre pour le Nouveau-Monde que le Petit Conseil de Berne, par exemple, à maintes reprises au cours du 18e siècle, se vit contraint de décréter des mesures restrictives contre cet exode.

A. L'émigration suisse de 1800 à 1914

L'émigration a connu quatre maxima d'intensité entre les années 1800 et 1914: à l'issue des guerres napoléoniennes, vers le milieu du 19e siècle, vers 1880 et au début du 20e siècle. Les périodes intermédiaires ne comportent que des taux d'émigration moyens ou faibles.

De 1800 à 1820, l'émigration suisse a été d'un caractère essentiellement colonisateur¹¹. Le mouvement massif d'émigration à l'issue des guerres napoléoniennes résulte des faits suivants: paupérisme de larges couches de la population agricole en Suisse centrale et en Suisse occidentale dû à la disparition des capitulations militaires; misère des travailleurs à domicile en Suisse septentrionale et nord-orientale, à la suite de la concentration du travail industriel (par exemple dans l'industrie cotonnière) en certains points particuliers, dans les manufactures le long des fleuves; répercussions, jusqu'en 1820, des événements de la guerre et du blocus continental; disette générale et famine en 1816 et 1817; recrudescence de l'attraction de l'Union — notamment des riches et fertiles terres du «Vieux Territoire du Nord-Ouest» au-delà de l'Ohio — qui n'avait pas pu s'exercer pendant la guerre.

De 1820 à 1850, le mouvement d'émigration ne fut pas très intense¹². L'industrie suisse se remettait rapidement des crises des années précédentes. Les industries textiles de la Suisse orientale (particulièrement celle du coton) jouirent, de 1830 à 1840, d'une grande prospérité.

L'agriculture s'intensifia à partir de 1830 et le prix des produits agricoles augmenta.

Le second maximum d'émigration transocéanique, vers le milieu du siècle (de 1851 à 1854) — dont les premiers symptômes se manifestent déjà vers 1840 — est en grande partie dû aux faits suivants¹³: les procédés d'industrialisation firent de nouveaux progrès dans le tissage du coton et privèrent le travailleur à domicile de son gagne-pain; l'agriculture traversa, de 1845 à 1855, une série d'années maigres, les récoltes furent médiocres, et les cultures de pommes de terre ravagées par la maladie; les États-Unis jouirent à cette époque d'une très grande prospérité à la suite du développement des villes industrielles de l'est et de la mise en valeur des vastes étendues cultivables du «Middle West»; d'autres États d'outre-mer déployèrent à leur tour une vive propagande en faveur de l'immigration, notamment le gouvernement brésilien qui soutint le système de métayage du fazendeiro VERGUEIRO¹⁴, peu différent d'un véritable esclavage.

Dès le milieu du siècle, la liaison de plus en plus étroite entre l'Ancien- et le Nouveau-Monde, résultat de l'amélioration des communications continentales et transocéaniques, fit augmenter le nombre des émigrants chaque fois que la situation économique d'outre-mer devint plus prospère qu'en Suisse, et le fit diminuer, lorsque le contraire se produisit¹⁵.

Le mouvement d'émigration fut peu accusé de 1855 à 1865, car d'une part, les États-Unis traversèrent, de 1855 à 1860, une crise économique et monétaire; les milieux ouvriers de l'industrie et de l'artisanat américains souffraient de la misère, et la situation allait s'aggraver encore, lorsque la guerre de Sécession vint diviser, de 1861 à 1865, les États-Unis en deux camps hostiles¹⁶. D'autre part, l'économie suisse passa par une période de grande prospérité grâce à la politique de libre échange¹⁷ inaugurée par l'Angleterre.

Restant moyenne de 1865 à 1869, car les perspectives outre-mer n'étaient toujours pas encourageantes (les États-Unis étaient encore ébranlés par une forte crise économique due à la guerre meurtrière et à peine terminée), l'émigration redevint intense, en 1872 et 1873, à la suite d'une crise dans notre industrie cotonnière, due à l'abandon de leur politique de libre échange par les États continentaux; puis elle fléchit de 1875 à 1877, en raison de la situation prospère de l'industrie suisse.

Le troisième maximum d'émigration transocéanique, de 1881 à 1892, résulte en grande partie d'une crise profonde de l'agriculture: Au fur et à mesure que se développaient les communications terrestres en deçà et au-delà de l'océan, de même que la navigation maritime et que les vastes étendues du «Middle West» américain devenaient prospères, la concurrence des blés transocéaniques devint plus sensible. Vers 1880, elle devint si forte que les paysans suisses ne purent plus la soutenir. Ils abandonnèrent la culture des champs et se vouèrent désormais à celle des prés et à l'élevage, activités n'exigeant pas un nombre de travailleurs aussi grand; de la sorte, un certain nombre d'habitants furent libérés des travaux agricoles¹⁸. D'autre part, les industries suisses traversèrent une forte crise de 1885 à 1886. On peut citer encore la crise dont souffrait la broderie en 1891¹⁹.

De 1894 à 1901, l'intensité de l'émigration fut moindre, parce que l'industrie et l'artisanat se développaient très favorablement à ce moment.

Le quatrième maximum d'émigration transocéanique (de 1902 à 1913) s'explique par le fait que: à partir de 1900, les pays européens en train de s'industrialiser, fermèrent leur marché

¹¹ 18, page 381.

¹² 22, page 30. ¹³ 33, page 26.

¹⁴ Grand propriétaire foncier brésilien; il suggérait au gouvernement brésilien de remplacer les esclaves noirs travaillant dans les grandes plantations de café de la région de São-Paulo (dont le prix d'achat allait en montant à la suite de la répression, par l'Angleterre, de la traite des Noirs d'Afrique) par des immigrants européens, auxquels on louait des terres moyennant cession de la moitié de leurs récoltes aux propriétaires fonciers. Ce système de métayage fut désastreux pour nos immigrants; la plupart d'entre eux furent bientôt chargés de dettes et tombèrent de plus en plus sous la dépendance des fazendeiros.

¹⁵ 22, page 40. ¹⁶ 18, page 382.

¹⁷ Abolition de certaines prohibitions et de taxes sur l'entrée et la sortie des marchandises. Conclusion de traités commerciaux de réciprocité.

¹⁸ 33, page 54. ¹⁹ 22, page 54.

aux produits suisses. L'industrie et le commerce suisses, à la recherche de nouveaux débouchés, s'intéressèrent de plus en plus aux pays neufs d'outre-mer. Pour sauvegarder leurs intérêts, ils y envoyèrent leurs représentants. D'autre part, les États néo-capitalistes d'Amérique engageaient volontiers, en tant que spécialistes, les travailleurs suisses réputés qualifiés.

En outre, les moyens de communication modernes avaient atteint un degré de perfection assez élevé pour que le jeu international de l'offre et de la demande de main-d'œuvre s'effectuât sans grandes difficultés. Il ne s'agissait plus alors (comme au 19^e siècle) d'agriculteurs s'expatriant avec la ferme volonté de s'établir de façon permanente sur les terres vierges des pays d'outre-mer, mais de manœuvres agricoles, d'ouvriers industriels, d'artisans, de techniciens, de commerçants, qui partaient offrir leurs services là où ils seraient le mieux rétribués. Par temps de crise dans les pays transocéaniques, ils rentraient fréquemment en Suisse. A partir de 1911, l'économie européenne pressentait déjà la conflagration mondiale: les industries étaient en stagnation, le marché financier traversait une forte crise. L'Amérique, par contre, jouissait d'une grande prospérité, ce qui incita un certain nombre de Suisses à s'y rendre.

B. L'émigration suisse après 1914

Pendant la première guerre mondiale, l'émigration transocéanique fut très peu intense. Un grand nombre de Suisses furent appelés sous les armes, et les conditions de passage d'Europe en Amérique n'étaient pas de nature à encourager les émigrants.

La grande prospérité dont jouirent les États-Unis, à la suite des fortes commandes de la part des pays belligérants, et la demande accrue de main-d'œuvre industrielle qui en résulta, ne purent donc pas avoir de répercussions sur notre pays.

Après la première guerre mondiale, la situation se cristallisa de la façon suivante: la guerre avait contraint les pays d'outre-mer à s'industrialiser rapidement. Par des mesures de protection douanière, ils se hâtèrent de consolider cette nouvelle position. Les peuples européens, par contre, épuisés par la guerre, subirent de fortes crises. Les travaux de reconstruction dans les régions dévastées ne furent qu'un palliatif qui, par la demande de matières premières, de produits de consommation et d'ouvriers qualifiés, provoqua en Suisse une prospérité de courte durée, sans base sérieuse.

Par ailleurs, une crise qui en Suisse fut d'abord sensible dans les industries d'exportation (textile et horlogerie surtout) et se communiqua ensuite aux industries travaillant pour le marché intérieur, éclata simultanément en Angleterre, en France et aux États-Unis. La crise industrielle fut accompagnée d'une crise de l'agriculture, due à la baisse des prix. Tous ces facteurs contribuèrent à rendre défavorable la situation économique de la Suisse et à accroître les tendances à l'émigration.

En effet, un maximum d'intensité dans l'émigration se note en 1920. Cependant, une bonne partie de ces émigrants étaient des commerçants, des techniciens, des employés d'hôtel qui avaient été retenus en Suisse pendant la guerre et qui allaient maintenant à l'étranger compléter leur préparation professionnelle; il est très probable qu'ils seraient partis, même si la situation économique de la Suisse avait été plus favorable. Le nombre d'individus partant effectivement à cause de la crise, n'était donc pas très élevé. D'autre part, le point culminant de la crise ne fut atteint qu'en 1922; on compta en cette année 100000 chômeurs. Le nombre des émigrants aurait donc dû en 1922/23 dépasser largement les chiffres de 1920.

En réalité, il fut moins élevé, pour la raison suivante: le 21 mai 1921, les États-Unis avaient introduit «the Emergency law», qui limitait l'immigration des ressortissants non-américains; les autres pays d'outre-mer réservaient à leur tour le marché du travail à leur ressortissants.

De 1924 à 1925, les affaires reprirent dans toutes les branches économiques, et le mouvement migratoire se maintint en position moyenne. De 1926 à 1929, l'économie suisse fut prospère, à l'exception de certaines branches de l'industrie textile et de l'agriculture. L'exportation des produits agricoles notamment (lait, bétail) subit une crise à la suite de l'institution, par l'Allemagne et l'Angleterre, de droits de douane élevés. Le nombre d'émigrants fut relativement élevé à cette époque; il nous faudra donc vérifier, si cet accroissement est dû à une forte participation d'émigrants-agriculteurs.

De 1930 à 1935, la Suisse subissait une forte crise économique. On aurait pu s'attendre à voir l'intensité du mouvement d'émigration considérablement accrue. Mais comme cette crise embrassait le monde entier et que les pays transocéaniques souffraient des mêmes difficultés, ils ne pouvaient pas absorber nos travailleurs en chômage. Cette crise économique mondiale — qui devint apparente lors de la catastrophe financière de New-York en automne 1929 et dont les débuts remontaient à la guerre — était due pour sa plus grande part au déséquilibre croissant entre l'expansion industrielle et les possibilités d'absorption du marché mondial.

De nouvelles industries, établies outre-mer, firent concurrence à celles du continent. D'autre part, la culture du sol, intensifiée et élargie durant la guerre, n'arriva plus à écouler ses produits, et la baisse des prix des produits agricoles réduisit la puissance d'achat des pays qui en vivent.

La crise économique qui en résulta, s'étendit à tous les pays et à toutes les branches d'activité. La crise agricole fut aggravée par une crise industrielle; puis vint s'ajouter, en 1931 à 1932, une crise financière dont la conséquence fut la congélation des capitaux dans les pays débiteurs. La production mondiale se réduisit de 37,0%, de 1929 à 1932, tandis que le commerce faillit de $\frac{2}{3}$ financièrement, de $\frac{1}{3}$ quantitativement.

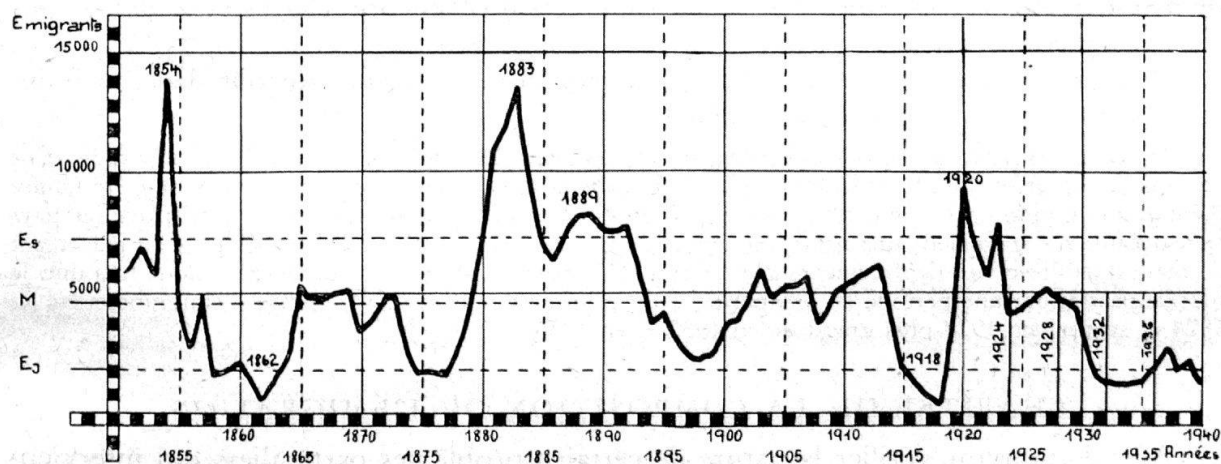
Terminée à l'étranger en 1932 déjà, grâce aux mesures de dévaluation (Livre anglaise, Dollar, etc.), la crise dura en Suisse jusqu'au 26 septembre 1936, date de la dévaluation du franc. Elle se limita d'abord aux industries d'exportation (horlogerie, textiles, métallurgie), mais à partir de 1933, elle envahit aussi les branches travaillant pour le marché intérieur.

En 1932, les constructions civiles absorbèrent encore un grand nombre de chômeurs provenant des industries d'exportation. La situation devint également très défavorable pour l'agriculture (le prix des produits agricoles ayant baissé plus que celui des produits manufacturés et que les salaires des ouvriers) et pour le tourisme (le nombre des étrangers ayant diminué de deux tiers de 1929 à 1936). Le chiffre minimum de l'émigration de cette période n'est donc pas l'indice d'une faible disposition à l'expatriation, mais bien plus la conséquence du trouble économique mondial paralysant les échanges en produits et en individus.

De 1936 à 1939, l'émigration reprit en intensité. Au premier abord, cela paraît étrange, puisqu'à la suite de la dévaluation de septembre 1936, l'économie nationale devait voir des jours meilleurs. Mais cette dévaluation, réadaptant notre standard de vie aux conditions du marché mondial, profita surtout aux industries d'exportation. Le nombre des émigrants augmenta en même temps que les exportations, car nos produits durent être réintroduits sur les marchés d'outre-mer par des spécialistes, aptes à sauvegarder les intérêts de nos industries nationales. D'autre part, l'industrie du bâtiment comptait en 1937 encore un grand nombre de chômeurs, et les conditions du marché du travail continuèrent à rester défavorables. Nous verrons par la suite, quelles ont été les répercussions de ce phénomène sur la structure professionnelle du courant de l'émigration.

En résumé, le calcul des écarts moyens permet de distinguer, dans l'époque de 1851 à 1940, des périodes de forte et de faible intensité d'émigration. Le domaine d'intensité moyenne correspondant à un chiffre annuel d'émigrants de 1820 à 7380²⁰, les années suivantes sont des périodes de forte intensité: 1854, 1881—1885, 1887—1892, 1920 et des périodes de faible intensité: 1858—1859, 1861—1863, 1875—1877, 1916 à 1918, 1931—1935, 1940.

Figure 1. L'émigration suisse de 1850 à 1940



Ordonnée: Nombre annuel d'émigrants. Abscisse: Périodes décennales de 1850 à 1940.

Es/Ej: Limites supérieure et inférieure des écarts moyens. M: Moyenne.

Maxima d'émigration:

- 1854: Changement de la structure agricole et crise agricole en Suisse, prospérité et propagande des pays d'outre-mer.
- 1881—1885: Crise profonde de l'agriculture européenne.
- 1887—1892: Crise dans l'industrie (surtout textile).
- 1920: Crise industrielle et agricole.

Minima d'émigration:

- 1858—1859: Crise économique aux États-Unis.
- 1861—1863: Prospérité en Suisse, guerre aux États-Unis.
- 1875—1877: Prospérité en Suisse.
- 1916—1918: Première guerre mondiale.
- 1931—1935: Crise économique mondiale.
- 1940—1945: Seconde guerre mondiale.

²⁰ On a calculé ce chiffre dans le chapitre premier, page 5.

Le mouvement de l'émigration est devenu donc intense chaque fois que la situation outre-mer était plus prospère qu'en Suisse, et il s'est réduit, lorsque le phénomène contraire s'est produit. Il est certain qu'un grand nombre des émigrants de l'avant-guerre s'expatriait aux moments, où une crise profonde rendait instable la situation dans la mère-patrie, ou bien parce que les pays d'outre-mer jouissaient d'une situation prospère, et ils restaient en Suisse, lorsque la situation y était plus encourageante que hors d'Europe.

Dans l'entre-guerres, la situation paraît considérablement modifiée. La première guerre ayant provoqué un développement énorme des moyens de communication et une interdépendance croissante des différents États, les ébranlements économiques et sociaux (et d'autre part les périodes de prospérité) ont pris de plus en plus un caractère universel. Les crises économiques s'étendant désormais au monde entier, on ne peut plus échapper à une situation économique défavorable dans la mère-patrie en se déplaçant vers les pays transocéaniques.

C. L'émigration transocéanique dans les années 1924, 1928, 1932, 1936

Le mouvement de l'émigration transocéanique suisse porte, en chiffres absolus, sur 3454 individus en 1924, 4057 individus en 1928, 915 individus en 1932, 1576 individus en 1936. Ceci correspond, par rapport à la population globale, à une intensité d'émigration de 0,85‰ en 1924, 1,00‰ en 1928, 0,23‰ en 1932, 0,39‰ en 1936.

Afin de pouvoir déterminer pour quelles raisons ces taux d'émigration diffèrent les uns des autres, nous examinerons brièvement la situation économique et sociale de la Suisse, caractéristique aux quatre années en question:

1924: Reprise dans toutes les branches économiques. Toutefois, les conséquences des lois restrictives de l'immigration, mises en vigueur outre-mer, se font encore ressentir.

1928: Prospérité de l'économie suisse, à l'exception de certaines branches de l'industrie textile et de l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'exportation de produits agricoles.

1932: Forte crise dans les industries d'exportation (horlogerie, textiles, métallurgie) de même que dans l'agriculture et le tourisme. Situation encore relativement stable dans les constructions civiles.

1936: Reprise économique, due à la dévaluation monétaire, surtout dans les industries d'exportation. Crise dans le bâtiment.

Toutefois, comme on a pu le constater, un mouvement d'émigration intense ne signifie plus, dans l'entre-deux-guerres, que la situation soit critique dans la mère-patrie et prospère outre-mer, un chiffre d'émigrants minimum ne veut plus dire que la Suisse jouit d'une situation stable, tandis que les pays transocéaniques traversent une crise. Par contre, on peut prétendre que les possibilités de placement de main-d'œuvre et les déplacements d'individus d'un pays à l'autre ont augmenté chaque fois que le monde passait par une période de prospérité. C'est pour cette raison que le chiffre d'émigrants a été en 1924 et surtout en 1928 plus grand qu'en 1932 et en 1936.

CHAPITRE III: LA COMPOSITION DE L'ÉMIGRATION

Afin de pouvoir vérifier la nature de certains problèmes particuliers qui interviennent dans le phénomène de l'émigration, nous allons passer à l'étude approfondie de la structure du courant d'émigration, en déterminant d'abord les diverses formes de ce mouvement et en examinant ensuite de quelle façon, et en quelle mesure, celui-ci est influencé, au cours des années 1924, 1928, 1932, 1936, par la structure économique et sociale de la Suisse d'une part, par l'économie mondiale d'autre part.

A. La structure professionnelle du courant migratoire et la participation des différentes professions à l'émigration

1° Participation des diverses catégories professionnelles à l'émigration. Si nous considérons le tableau 4, nous constatons que le nombre des émigrants-agriculteurs est beaucoup plus élevé que celui des autres catégories d'émigrants.